

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU  
25 AVRIL 2014**

L'an deux mille quatorze et le vingt-cinq Avril à 20 heures 45 le Conseil Municipal de Saint-Pons de Thomières, légalement convoqué en séance publique s'est réuni sous la présidence de Monsieur **Georges CEBE**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

♦ Monsieur	Georges CEBE	Maire
♦ Madame	Florence VALETTE	Adjoint
♦ Monsieur	Alain HOAREAU	Adjoint
♦ Madame	Catherine VIVANCOS	Adjoint
♦ Monsieur	Richard BOYE	Adjoint
♦ Madame	Elodie CEBE	Adjoint

♦ Mesdames et Messieurs : ANDERS Michael – WACHTER Christiane – VIVANCOS Claude – PELLISSIER Laurent – THIBAUT Françoise – GOOVAERTS Koen – VIVANCOS Chantal – COINTRE Marc – DUBOIS Laura – SOULIGNAC Jacques – CABROL Ghislaine - MARECHAL Karine.

Absent excusé : Mr CABROL Josian

Procurations : Mr CABROL Josian à Mr SOULIGNAC Jacques

0-0-0-0-0-0-0-0-0

Monsieur ANDERS Michael est élu secrétaire de séance :

VOTE : UNANIMITE

.../...

Monsieur CEBE aborde l'examen de l'ordre du jour

## **1°) CONSTITUTION DES COMMISSIONS DE TRAVAIL :**

Monsieur le Maire propose de composer les diverses commissions de travail.

Après appel à candidatures, il propose :

### **I) FINANCES, GESTION DU PERSONNEL, ADMINISTRATION**

**Président** : Mr Georges CEBE

**Coordonnateur** : Mme Florence VALETTE

**Membres** : Mr Michael ANDERS – Mr Marc COINTRE – Mr Alain HOAREAU – Mme Chantal VIVANCOS – Mr Koen GOOVAERTS – Mme Christiane WACHTER.

Composition approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

### **II) VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION**

**Président** : Mr Georges CEBE

**Coordonnateur** : Mr Alain HOAREAU

**Membres** : Mr Richard BOYE – Mme Chantal VIVANCOS – Mr Laurent PELLISSIER – Mme Laura DUBOIS.

Composition approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

### **III) TOURISME, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Président** : Mr Georges CEBE

**Coordonnateur** : Mme Catherine VIVANCOS

**Membres** : Mr Laurent PELLISSIER – Mr Koen GOOVAERTS – Mr Marc COINTRE – Mme Florence VALETTE – Mr Claude VIVANCOS –

Composition approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

### **IV) TRAVAUX, ENVIRONNEMENT, URBANISME**

**Président** ; Mr Georges CEBE

**Coordonnateur** : Mr Richard BOYE

**Membres** : Mr Marc COINTRE – Mr Alain HOAREAU – Mr Claude VIVANCOS – Mr Michael ANDERS – Mme Elodie CEBE – Mme Françoise THIBAUT.

Composition approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

### **V) VIE SOCIALE, VIE SCOLAIRE, SOLIDARITE**

**Président** : Mr Georges CEBE

**Coordonnateur** : Mme Elodie CEBE

**Membres** : Mme Christiane WACHTER – Mme Françoise THIBAUT – Mme Chantal VIVANCOS – Mme Laura DUBOIS.

Composition approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

**2°) ELECTION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES  
EXTERIEURS :**

Monsieur le Maire propose la désignation des délégués dans les organismes extérieurs.

Après appel à candidatures, il propose :

- **PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT LANGUEDOC**

Délégués titulaires : Mr Koen GOOVAERTS  
Mr Claude VIVANCOS

Désignation approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

- **SIVU DU SAINT PONAIS**

Délégués titulaires : Mr Alain HOAREAU  
Mr Marc COINTRE  
Délégués suppléants : Mme Françoise THIBault  
Mr Koen GOOVAERTS

Désignation approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

- **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Délégués titulaires : Mme Elodie CEBE  
Mr Alain HOAREAU  
Mme Chantal VIVANCOS  
Mme Florence VALETTE  
Mr Michael ANDERS  
Mme Laura DUBOIS  
Mr Laurent PELLISSIER  
Mme Christiane WACHTER

Désignation approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

- **FOYER D'ACCUEIL SPECIALISE**

Délégué titulaire : Mme Laura DUBOIS

Désignation approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

- **ECOLE MATERNELLE**

Délégué titulaire : Mme Elodie CEBE  
Délégué suppléant : Mme Florence VALETTE

Désignation approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

- **ECOLE PRIMAIRE**

Délégué titulaire : Mme Elodie CEBE  
Délégué suppléant : Mme Florence VALETTE

Désignation approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

- **OFFICE DE TOURISME**

Délégué titulaire : Mme Catherine VIVANCOS

Délégué suppléant : Mr Laurent PELLISSIER

Désignation approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

- **HOPITAL**

Délégué titulaire : Mr Georges CEBE

Désignation approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

- **MAISON D'ENFANTS**

Délégué titulaire : Mme Elodie CEBE

Délégué suppléant : Mme Chantal VIVANCOS

Désignation approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

- **COLLEGE DU JAUR**

Délégués titulaires : Mme Elodie CEBE

Mr Alain HOAREAU

Délégués suppléants : Mme Chantal VIVANCOS

Mme Florence VALETTE

Désignation approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

- **LYCEE PROFESSIONNEL**

Délégués titulaires : Mr Georges CEBE

Mme Elodie CEBE

Mr Marc COINTRE

Délégués suppléants : Mme Chantal VIVANCOS

Mr Alain HOAREAU

Mme Christiane WACHTER

Désignation approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

- **HERAULT ENERGIES**

Délégué titulaire : Mr Claude VIVANCOS

Délégué suppléant : Mr Richard BOYE

Désignation approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

- **CORRESPONDANT DEFENSE**

Délégué titulaire : Mme Françoise THIBAUT

Désignation approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

- **CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE**

Délégué titulaire : Mme Françoise THIBAUT

Désignation approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

- **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Délégués titulaires : Mr Georges CEBE  
Mr Marc COINTRE  
Mr Claude VIVANCOS  
Délégués suppléants : Mme Chantal VIVANCOS  
Mme Christiane WACHTER  
Mr Richard BOYE

Désignation approuvée sans débat et adoptée à l'Unanimité

**3°) DELEGATION DE POUVOIRS AU MAIRE :**

Monsieur le Maire donne lecture de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi N° 2014-58 du 27 janvier 2014 art 92 qui donne au Conseil Municipal la possibilité de lui déléguer un certain nombre d'attributions.

Il propose au Conseil Municipal de lui déléguer ces attributions, ce que le Conseil accepte à l'Unanimité, après débat, avec en complément une délégation spécifique pour les emprunts et les opérations financières.

**4°) INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS :**

Monsieur le Maire propose de fixer le taux de répartition de l'enveloppe indemnitaire définie par le Code Général des collectivités Territoriales.

Les indemnités sont fixées à un taux maximum sur la base de l'indice 1015 à hauteur de 43 % pour le Maire et 16,5 % pour les adjoints. Cette enveloppe doit faire l'objet d'une répartition entre ces élus, elle peut être majorée au titre du chef-lieu de canton.

Après débat le Conseil Municipal dans un premier temps est appelé à se prononcer sur la suppression de la majoration au titre de chef-lieu de canton

Le vote donne les résultats suivants :

- 5 élus sont favorables au renoncement
- 7 élus sont favorables au maintien de cette majoration
- 7 élus se sont abstenus

La majoration des indemnités liée au chef-lieu de canton est donc maintenue à la majorité.

En ce qui concerne la répartition, la proposition s'établit comme suit :

- 40 % de l'indice 1015 pour le Maire
- 15 % de l'indice 1015 pour chacun des Adjointes

Sur cette répartition le résultat du vote est le suivant :

- 2 élus contre
- 17 élus pour

Proposition adoptée à la Majorité

**5°) COMPTES ADMINISTRATIFS :**

Monsieur le Maire présente les différents Comptes Administratifs qui s'établissent comme suit :

**A / - Budget Principal**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE
DEPENSES	2 160 816	1 752 358,28	2 562 524	1 919 867,73
RECETTES	2 160 816	2 302 469,02	2 562 524	1 789 201,89
RESULTAT DE L'EXERCICE		550 110,74		- 130 665,84
RESULTAT NET GLOBAL	419 444,90			

**B / Service de l'Eau et de l'Assainissement :**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	459 740,00	419 946,80	394 942,00	357 650,33
RECETTES	459 740,00	430 410,18	394 942,00	272 319,48
RESULTAT DE L'EXERCICE		10 463,38		- 85 330,85
RESULTAT NET GLOBAL	- 74 867,47			

Monsieur le Maire fait procéder successivement au vote des différents Comptes Administratifs.

Après débat Adoptés à l'UNANIMITE.

**6°) COMPTES DE GESTION :**

Monsieur le Maire propose le vote des différents Comptes de Gestion, dont les résultats sont identiques à ceux des Comptes Administratifs :

Adoptés à l'UNANIMITE

**7°) AFFECTATION DES RESULTATS :**

Monsieur le Maire propose l'affectation des résultats :

**BUDGET PRINCIPAL**

AFFECTATION DES RESULTATS 2013		
BUDGET PRINCIPAL		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		REALISEES (en euros)
	DEPENSES	1 752 358,28
	RECETTES	2 302 469,02
	EXCEDENT	550 110,74
	DEFICIT	
	RESULTAT NET	550 110,74
OO1	BESOIN DE FINANCEMENT INVEST(def).	130 665,84
	RESTES A REALISER DEPENSES( invest)	545 199,00
	RESTES A REALISER RECETTES (invest)	561 463,00
1068	BESOIN NET section INVESTISSEMENT	114 401,84
OO2	RESULTAT NET GLOBAL	435 708,90

Adoptée à l'Unanimité

**SERVICE DE L'EAU et de L'ASSAINISSEMENT**

AFFECTATION DES RESULTATS 2013		
SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		REALISEES (en euros)
	DEPENSES	419 946,80
	RECETTES	430 410,18
	EXCEDENT	10 463,38
	DEFICIT	
	RESULTAT NET	10 463,38
OO1	BESOIN DE FINANCEMENT INVEST(def).	85 330,85
	RESTES A REALISER DEPENSES( invest)	0,00
	RESTES A REALISER RECETTES (invest)	0,00
1068	BESOIN NET section INVESTISSEMENT	10 463,38
OO2	RESULTAT NET GLOBAL	0,00

Adoptée à l'UNANIMITE

## 8°) FISCALITE :

### Vote des taux de fiscalité :

Après un premier examen du projet de budget et après débat, diverses propositions ayant été exposées, Monsieur le Maire propose un choix relatif à la fiscalité avec comme première hypothèse, aucune augmentation des taux, et en deuxième hypothèse : 1 % d'augmentation.

Résultat du vote :

- 7 élus favorables au maintien d'un taux constant
- 10 élus favorables à une augmentation des taux de 1 %
- 2 élus se sont abstenus.

**les taux d'imposition sont fixés** comme suit : après débat à la majorité

<b>Taxe d'Habitation</b>	<b>→</b>	<b>11,63 %</b>
<b>Foncier Bâti</b>	<b>→</b>	<b>21,94 %</b>
<b>Foncier Non Bâti</b>	<b>→</b>	<b>105,96 %</b>

## 9°) BUDGET PRIMITIF :

Monsieur le Maire rappelle qu'il est possible d'inscrire dans le contrat de projet pour le territoire St Ponais, à signer avec le Conseil Général de l'Hérault, deux opérations subventionnées à 50 % portant sur la desserte de la zone de Portes et des travaux projetés sur la cathédrale.

Après débat cette proposition est approuvée par le Conseil Municipal à la Majorité avec 2 abstentions.

Monsieur le Maire présente en détail les différentes propositions d'inscriptions budgétaires pour l'exercice 2014, dont l'équilibre global se présente comme suit :

### BUDGET PRINCIPAL

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
	<b>PREVU</b>	<b>PREVU</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>2 351 665</b>	<b>1 518 829</b>
<b>RECETTES</b>	<b>2 351 665</b>	<b>1 518 829</b>

Adopté à l'UNANIMITE

## **10°) PRIX DE L'EAU :**

Monsieur le Maire ayant exposé la situation du budget de l'eau, propose de fixer le prix de l'eau.

Après débat Monsieur le Maire propose au vote le choix de deux niveaux d'augmentation du prix de l'eau :

- 1<sup>ère</sup> hypothèse, une augmentation de 2,59 %
- 2<sup>ème</sup> hypothèse une augmentation de 6,15 %

Résultat du vote :

- 7 élus favorables à l'augmentation de 2,59 %
- 11 élus favorables à l'augmentation de 6,15 %
- 1 abstention

Adopté à la Majorité après débat.

Le choix du conseil municipal se fonde sur la volonté de limiter le recours au Budget Principal pour équilibrer le budget annexe de l'eau.

Le nouveau prix de l'eau est fixé comme suit :

<b>EAU</b>	<b>PRIX</b>
Prix du m <sup>3</sup>	<b>1,4000</b>
<b>Autres redevances</b>	
Pollution (Agence de l'eau)	<b>0,2800</b>
Prélèvement (Agence de l'eau)	<b>0,1200</b>
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	<b>0,1500</b>
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>	
Montant de la redevance / m <sup>3</sup>	<b>1,3300</b>
<b>Prix global</b>	<b>3,2800</b>
<b>Assainissement non collectif</b>	
Redevance <b>SPANC</b>	<b>23,83</b>
<b>Abonnements</b>	
Alimentation en diamètre 25	<b>52,81</b>
Alimentation en diamètre 32	<b>67,09</b>
Alimentation en diamètre 40	<b>81,34</b>
Alimentation en diamètre 50	<b>95,63</b>
Alimentation en diamètre 80	<b>109,91</b>
Alimentation en diamètre 100	<b>124,19</b>

## **11°) BUDGET PRIMITIF DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :**

Monsieur le Maire présente en détail les différentes propositions d'inscriptions budgétaires pour l'exercice 2014 :

dont l'équilibre global s'établit comme suit :

**SERVICE DE L'EAU et de l'ASSAINISSEMENT**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	PREVU	PREVU
<b>DEPENSES</b>	<b>457 532</b>	<b>691 035</b>
<b>RECETTES</b>	<b>457 532</b>	<b>691 035</b>

Budget adopté à l'UNANIMITE après débat

**12°) ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS :**

Monsieur le Maire propose les attributions de subventions aux associations établies en fonction des dossiers déposés et étudiés en Mairie par une commission d'élus.

Après débat, il s'avère que plusieurs propositions peuvent ne pas correspondre aux besoins réels de certaines associations.

S'agissant d'une première répartition il sera toujours possible de proposer ultérieurement, en fonction des projets proposés, d'éventuelles nouvelles attributions.

Après débat Monsieur le Maire soumet au vote la liste suivante :

ASSOCIATIONS	Fonctionnement 2019
Association des Sapeurs Pompiers	600
Association "Jean Ribot des Amis de l'orgue"	160
Association des Amis de Cavenac	160
Association des Parents d'Elèves du Collège du Jaur	160
Association des Parents d'Elèves Ecole Saint-Joseph (A.P.E.L)	160
Association Sportive Collège du Jaur	160
Association Sportive et Culturelle du Saint-Ponais	1 500
Association Sportive Inter-Age	160
Association sportive LEP	160
Avenir Saint-Pons Tennis	500
Biberon Club	160
Comité Local Ligue Contre le Cancer	160
Croix Rouge	300
Ecole de Football Courniou Riols Saint-Pons	500
Ecole de rugby	300
Ecole Maternelle	160
Ecole Primaire	4 000
Evenement Ciel	160
FNATH	160
Foyer du Hameau de Brassac	160
Foyer Socio Educatif du LEP	160
Groupe Archéologique du Saint-Ponais	160
Groupement Cynégétique du Saint-Ponais	300
La Chorale du Pays de Thomières	160
La Communauté des Harkis du Saint-Ponais	160
La Drahla San Ponesa	160
La Poudre d'Escampette	160
La Truite du Jaur	160
Le Souvenir Français	310
Le XV du Haut Languedoc	2 500
Lecture et Media en Pays Saint-Ponais	200

... / ...

Les Gavachs Dancers	160
Les Randonneurs du Haut Languedoc	160
Los Bonhetaires Dal Soumal	500
Montagne et Plein Air	160
Office du Tourisme	4 500
Pour Les Pitchouns de Frescatis	160
Prévention routiere	160
Restaurants du cœur	500
RETRO MECA	160
Secours Catholique	300
Spéléo Club de Saint-Pons	310
Square 7	160
Téléthon	500
Union Française des Associations de Combattants	50
UNRPA Aguze et Jaur	410
UPSP	4 310
AIE CARAMB'ART	160
<b>TOTAUX</b>	<b>26870</b>

Proposition adoptée à la Majorité avec 3 abstentions

### **13°) TABLEAU DES EFFECTIFS :**

Afin de permettre la bonne organisation des services, Monsieur le Maire propose de réactualiser le tableau des effectifs comme suit :

#### **TABLEAU DES EFFECTIFS**

établi le 25 avril 2014

Grade	Cat.	Durée hebdo.	Poste prévu	Poste occupé	Poste vacant
<b>Filière administrative</b>					
Directeur général des services (Emploi fonctionnel)	A	35/35	1	1	0
Attaché principal	A	35/35	1	0	1
Rédacteur	B	35/35	2	0	2
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	35/35	2	1	1
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	35/35	3	1	2
Adjoint administratif 1ère classe	C	35/35	4	2	2
Adjoint administratif 2ème classe	C	35/35	3	2	1
<b>Filière technique</b>					
Agent de maîtrise	C	35/35	2	1	1
Adjoint technique principal 1ère classe	C	35/35	2	0	2
Adjoint technique principal 2ème classe	C	35/35	2	2	0
Adjoint technique 1ère classe	C	35/35	3	0	3
Adjoint technique 2ème classe	C	35/35	10	7	3
Adjoint technique 2ème classe	C	28/35	1	1	0
Adjoint technique 2ème classe	C	27/35	1	1	0
Adjoint technique 2ème classe	C	25/35	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	24/35	2	1	1
Adjoint technique 2ème classe	C	14/35	1	1	0
Adjoint technique 2ème classe non titulaire	C	35/35	7	5	2
Emplois aidés	C	35/35	6	1	5
<b>Filière médico sociale</b>					
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2ème classe	C	35/35	1	0	1
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles 1ère classe	C	35/35	2	1	1
<b>Filière police</b>					
Brigadier chef principal	C	35/35	1	1	0
Brigadier de police	C	35/35	1	0	1

Proposition adoptée à l'unanimité

**14°) QUESTIONS DIVERSES :**

- Congrès des Maires  
Monsieur le Maire annonce le prochain congrès des Maires de l'Hérault qui se déroulera au Parc des Expositions de Montpellier les 14 et 15 Mai prochain.
  
- Enquête publique  
Monsieur le Maire fait un rappel sur le déroulement de l'enquête publique relative à la station de pompage de l'eau de la ville.

**La séance est levée à 23 heures 38**

XXXXXXXXXX